

CORONAVIRUS

## « La continuité scolaire est-elle réellement la priorité de la nation ? »

Michèle Foin | A la une | France | Publié le 31/03/2020

**Pour Rozenn Merrien, présidente de l'Association nationale des directeurs d'éducation d (ANDEV), les collectivités territoriales, comme l'Etat, ne sont pas en mesure d'assurer la continuité des apprentissages en cette période de confinement. En faire une priorité ne qu'augmenter la fracture numérique et les inégalités sociales.**



### **Après deux semaines de confinement et de fermeture des écoles, à quelles sont confrontés les directeurs de l'éducation pour maintenir la continuité é**

Nous ne voulons pas limiter la continuité éducative à la seule question des apprentissages. Les collectivités territoriales doivent avant tout garantir la sécurité physique des enfants dans leur contexte familial, ne pas se préoccuper des apprentissages scolaires. La continuité éducative c'est d'abord s'assurer que les parents parviennent à répondre à leurs besoins primaires, à savoir, se nourrir et nourrir leurs enfants. Là où aujourd'hui, c'est qu'avec l'interruption brutale des dispositifs d'aides alimentaires, on se retrouve des familles sans nourriture. L'autre dimension qui nous inquiète beaucoup est celle du logement. Nous travaillons à leur suivi avec les services de protection de l'enfance. A ce titre, nous sommes rassurés que ces personnels bénéficient désormais du service minimum d'accueil pour leurs enfants.

## **Comment repérez-vous ces familles ?**

Les directeurs d'éducation des villes mènent un travail d'identification partagée de ces familles fra services sociaux des Centres communaux d'action sociale. Des bons alimentaires leur sont distribués pour aider à surmonter la situation d'urgence. Les agents qui travaillent dans les programmes de réussite ont également l'habitude de suivre ces familles et connaissent leurs fragilités. Ils peuvent les identifier facilement. Tout ce travail se fait bien sûr aussi avec les services déconcentrés de l'éducation nationale mise en réseau des tous ces acteurs, au niveau social et éducatif, qui permet de repérer les situations de fragilité.

## **Pour ces familles fragiles, comment la continuité des apprentissages s'organise-t-elle ?**

L'organisation du transfert des ressources éducatives est compliquée. Très peu de villes ont mis en place un environnement numérique de travail (ENT). Pour celles qui l'ont fait, il faut d'abord repérer les familles et leur équipement. Pour les collectivités qui en ont les moyens, il ne suffit pas de mettre des équipements à disposition, avec des ressources pertinentes. Encore faut-il que ces outils soient connectés à internet et que les familles soient accompagnées dans leur utilisation. Les services informatiques des collectivités sont souvent occupés sur bien d'autres thématiques. Ils n'ont pas la capacité de les accompagner individuellement par t

## **Comment font les collectivités qui n'ont pas d'ENT ?**

Il s'agit d'organiser la reprographie des ressources éducatives dans les mairies puis de les mettre à disposition. Certaines villes s'arrangent pour le faire dans les commerces de proximité, afin de limiter les déplacements, quand d'autres s'appuient sur des réseaux de parents. En Seine-Saint-Denis, le fait de se déplacer une fois par semaine pour chercher des ressources éducatives faisait partie des premières nécessités. Mais cela reste malgré tout discutable. On peut se demander si la continuité scolaire est aujourd'hui la priorité de la nation.

## **Une telle position peut sembler étonnante de la part de directeurs de l'éducation nationale**

Assurer la continuité éducative, oui ! Mais la continuité des apprentissages scolaires quand on ne peut pas mesurer de le faire dans de bonnes conditions, ne fait que creuser les inégalités ! Ces inégalités sont creusées par chacun des acteurs éducatifs. Par l'Éducation nationale d'abord, quand elle n'équipe pas les enseignants d'un ordinateur et que certains doivent utiliser leur matériel personnel. Cela génère des inégalités dans les ressources éducatives mises à disposition. Les enfants et les jeunes eux-mêmes sans la médiation de l'enseignant, ne sont pas égaux face aux connaissances qui sont mises à leur disposition. Certains sont plus autonomes, et la médiation de l'adulte leur est alors indispensable. Enfin, les inégalités sont aussi territoriales. Cette proximité de l'école, vous l'avez dans un environnement urbain. En milieu rural, si vous résidez à vingt kilomètres de l'école, la récupération des ressources reprographiées n'est pas forcément un élément justifiant un déplacement !

## **Jean-Michel Blanquer insiste pourtant beaucoup sur cette continuité des apprentissages...**

En effet, c'est pour nous un gros motif d'inquiétude que de voir le ministère de l'éducation nationale exiger tout prix cette continuité scolaire, alors que les conditions, on le voit bien, ne sont pas réunies pour assurer la continuité pour toutes les familles, tous les enfants, et tous les enseignants. Nous sommes en situation de pandémie internat

sommes sans un climat terriblement anxiogène, et nous faisons porter sur les familles la responsabilité à la maison, dans des conditions de vie inégales. On exerce une pression très forte sur les parents : certains vont encore au travail, sont en télétravail, ou n'ont pas les équipements. C'est une tension sur la cellule familiale et dans les rapports parents enfants, dans un moment où personne ne maîtrise rien.

---

**POUR ALLER PLUS LOIN**

- Après la fermeture des écoles, quel rôle pour les collectivités ?
  - Fermeture des écoles : comment réorganiser les services et les missions des agents ?
-